



Sainte-Cécile-de-Milton

# AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

---

## ADOPTION DU BUDGET 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL 2023-2024-2025

---

Avis est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton qu'à la séance extraordinaire du 12 décembre 2022 à 19h30, qui se tiendra à la salle du conseil, 130 rue Principale, lieu ordinaire des séances du conseil, le conseil adoptera le budget pour l'exercice financier 2023 ainsi que le programme triennal d'immobilisation 2023-2024-2025.

Lors de cette séance, conformément à l'article 956 du Code municipal, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme d'immobilisation.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 1er jour du mois de décembre 2022.

Yves Tanguay  
Directeur général et greffier-trésorier

---

### CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, soussigné, Yves Tanguay, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 1er décembre 2022, entre 8h et 16h30. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 1er décembre 2022.

Yves Tanguay  
Directeur général et greffier-trésorier